

APPEL À PROJET SANTÉ 2026

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ INTERCOMMUNAL

Vous êtes une structure associative engagée dans la prévention, l'éducation ou la promotion de la santé ? Vous avez un projet ou une idée d'action pour renforcer la prévention et améliorer la santé de la population ?

La Communauté de Communes des Savanes et l'Agence Régionale de Guyane lance le 2ème Appel à projet Prévention Santé du territoire des Savanes.

L'objectif de cet appel à projets est de :

- Renforcer les actions de santé sur le territoire de la CCDS
- Soutenir les acteurs dans le développement et la pérennisation de leurs actions
- Assurer une cohérence et une équité territoriale
- Favoriser une approche intersectorielle et intégrée des problématiques de santé
- Favoriser l'innovation et des expérimentations en santé
- Renforcer l'accès aux droits et l'offre de soins

Six grandes thématiques à explorer :

- La santé sexuelle et reproductive
- La prévention des conduites addictives et réduction des risques
- La nutrition et l'activité physique
- L'accès aux droits et aux soins
- La santé mentale et le bien-être
- La santé environnementale et cadre de vie




Un coup de pouce financier :

Un financement minimum de **1 500 euros** par an sur une durée de 1 à 2 ans pour vos actions sur le territoire

 Date limite de candidature : **30 avril 2026**

 Envoyez votre dossier à : **christiane.pedie@ccds-guyane.fr** et **ccds.sante@ccds-guyane.fr**

 Le règlement complet de l'appel à projet et le dossier de subvention sont disponibles ici :

ccds.sante@ccds-guyane.fr



Un doute, une question ?

Contactez : Christiane PEDIE, coordinatrice du CLSI

05 94 22 19 75 // 06 94 42 06 76

christiane.pedie@ccds-guyane.fr